

INSCRIPTIONS 2022/2023 SIMONE SIGNORET ELEMENTAIRE du CP au CM2

Tous les documents, et liens internet sont accessibles sur le site internet de l'école dans l'article : « Inscription scolaire 2022-2022 en ELEMENTAIRE du CP au CM2 »

<https://simone-signoret.etab.ac-lyon.fr>

Votre enfant est actuellement inscrit à l'école Simone SIGNORET Maternelle en grande section, ou dans un autre établissement que l'élémentaire Simone Signoret entre le CP et le CM2, et vous devez procéder à son inscription : 3 possibilités :

Vous pouvez voir les périmètres scolaires sur : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-scolaire/inscrire-son-enfant-a-lecole>

► **Votre enfant était en Grande Section à l'école Maternelle Simone Signoret et l'école Simone Signoret est votre école de secteur :**
1 étape :
L'ECOLE

► **Vous ne dépendez pas ou vous ne dépendez plus du secteur de l'école.**

· Vous aviez fait une demande de dérogation pour inscrire votre enfant à l'école maternelle Simone Signoret : **2 étapes :**

☞ **Vous devez remplir le dossier de DÉROGATION**
(cf document téléchargeable N°2)
et l'envoyer au guichet unique de la mairie à l'adresse suivante :

guichetunique@mairie-saint-priest.fr

Puis,

► **Vous arrivez sur la commune de Saint Priest :**

2 étapes :

☞ **Vous devez remplir le dossier d'INSCRIPTION**
(cf document téléchargeable N°3)
et l'envoyer au guichet unique de la mairie à l'adresse suivante :

guichetunique@mairie-saint-priest.fr

Puis,

► **L'ECOLE** : ☞ : Prendre RDV (entre le 28 mars et le 13 mai) avec le directeur d'école sur internet avec le lien doodle suivant :

<https://doodle.com/meeting/participe/id/peny074d>

(Vous trouverez facilement ce lien sur le site internet de l'école : en cliquant sur l'article « Inscription scolaire 2022-2023 en ELEMENTAIRE du CP au CM2 »)

Pour ce premier contact, merci de venir avec :

- Les photocopies du livret de famille (parents et enfants),
- Les photocopies des vaccins à jour,
- Un justificatif de domicile,
- La fiche de renseignements remplie, (cf document téléchargeable N°1 sur le site de l'école), ou disponible, en venant la retirer à l'école.
- La fiche d'inscription « mairie » remise par le guichet unique si vous avez demandé une dérogation, ou que vous venez d'une autre école que l'école Simone Signoret :
- Le certificat de radiation de votre enfant s'il vient d'une autre école que l'école Simone SIGNORET.
- Toutes informations importantes que vous jugerez utiles de nous communiquer (dossier scolaire, notification mdph, bilans médicaux...)

(aucune photocopie ne sera faite à l'école)

Pour tout problème particulier, vous pouvez téléphoner au **04.78.20.20.48**, ou vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : ce.0690167g@ac-lyon.fr

Cordialement,
Mr AEBERLI, directeur de l'école élémentaire